

OMPI



SCIT/ITPWG/2/9
ORIGINAL: anglais
DATE: 5 février 2003

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

GRUPÉ DE TRAVAIL SUR LES PROJETS RELATIFS AUX
TECHNIQUES DE L'INFORMATION

Deuxième session
Genève, 3 – 5 février 2003

RAPPORT

adopté par le groupe de travail

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (ITPWG) du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a tenu sa deuxième session du 3 au 5 février 2003.
2. Les États suivants membres de l'OMPI étaient représentés à la session : Allemagne, Australie, Bangladesh, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Kenya, Lituanie, Malte, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sri Lanka, Thaïlande, Ukraine et Zambie (38).
3. Des représentants de la Ligue des États arabes (LEA), du Bureau Benelux des marques (BBM), de l'Organisation eurasiennne des brevets (OEAB), de l'Office européen des brevets (OEB), du Groupe de documentation sur les brevets (PDG) et de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) (6) ont pris part à la session.
4. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

Point 1 del'ordre du jour : ouvert ure de la session

5. La session a été ouverte par M. A. Roach, directeur des services informatiques et de la Division des projets informatiques, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du directeur général.

Point 2 del'ordre du jour : élection d'un président et de deux vice-présidents

6. L'ITPWG a élu à l'unanimité M. R. Hüsing (Allemagne) président et MM. J. Rombouts (Canada) et B. Boreschievici (Roumanie) vice-présidents.

7. M. Roach a assuré le secrétariat de la session.

Point 3 del'ordre du jour : adoption del'ordre du jour (document SCIT/ITPWG/2/1)

8. L'ITPWG a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

Point 4 del'ordre du jour : état d'avancement du projet WIPONET (document SCIT/ITPWG/2/2)

9. En présentant le document SCIT/ITPWG/2/2, le Secrétariat a rappelé aux participants les deux principaux objectifs du projet, à savoir fournir les équipements et l'accès Internet aux différents offices de propriété intellectuelle qui n'en disposent pas encore et assurer des services de communications sécurisés entre tous les offices nationaux. Le budget du projet pour 2003-2004 s'élève à 29,2 millions de francs suisses. Le projet devrait arriver à son terme à la fin de l'année. À ce jour, sur les 138 offices de propriété intellectuelle autorisés à recevoir WIPO NET, le Secrétariat attend les réponses de 28 offices, un total de 100 offices ont été interrogés, dont 54 ont reçu le KIT WIPONET. Sur les offices interrogés restants, 23 attendent la confirmation de la préparation de leur site. Le Secrétariat a connu des retards dans l'installation du réseau au cours de la seconde moitié de l'année 2002 en raison de problèmes liés à l'élaboration du deuxième disque dur (le logiciel), installés sur les ordinateurs de bureau livrés aux offices. Ces problèmes sont désormais résolus et les livraisons d'ordinateurs destinés aux offices non encore équipés ont repris. Sur les 177 offices déjà raccordés à l'Internet, 164 ont envoyé des lettres d'intérêt pour le projet. En ce qui concerne la formation, sur les 315 offices autorisés à recevoir une formation, 140 correspondants de 14 pays ont déjà participé à l'un des 14 ateliers de formation régionaux, 12 ateliers supplémentaires étant prévus pour 2003. Le Secrétariat a demandé aux États membres qu'ils doivent encore terminer l'installation du réseau WIPONET de la faire aussi rapidement que possible afin de pouvoir achever le projet à temps à la fin 2003.

10. Pour ce qui est de la durabilité du projet WIPONET, le Secrétariat a informé l'ITPWG qu'il souhaite engager une procédure d'évaluation des besoins professionnels des parties prenantes et évaluer la capacité du WIPONET à y répondre. Un certain nombre d'applications sont en cours d'élaboration et il est prévu que le WIPONET fasse partie intégrante d'autres activités d'automatisation de l'OMPI, par exemple les projets PCT Secure Applications Filed Electronically (PCT-SAFE), Bibliothèque numérique de propriété intellectuelle (BNPI) ou Information Management for the Patent Cooperation Treaty (IMPACT). Des travaux sont

régulièrement entrepris pour tenir à jour les systèmes d'exploitation des ordinateurs de bureau et la Société internationale de télécommunication aéronautique (SITA) diffusera tous les trois mois à chaque office un CD-ROM contenant les fichiers de protection contre les virus et les mises à jour des systèmes nécessaires. Ces supports serviront également à distribuer de nouvelles applications professionnelles (par exemple, un logiciel sur les marques pour la région Amérique latine et Caraïbes).

11. La délégation du Canada a soulevé une question en ce qui concerne le traitement des communications entre les offices ayant accès à l'Internet et, en particulier, les plus grands offices possédant déjà des systèmes en réseau. Bien que cela soit éminemment souhaitable, il n'est pas aisé de mettre en place une architecture de système au moyen de laquelle le réseau WIPONET pourrait être relié à un système existant par liaison directe de serveur à serveur. La délégation a demandé en outre des précisions sur ce qui est inclus dans le budget opérationnel annuel de WIPONET, qui s'élève à 12,3 millions de francs suisses.

12. En réponse, le Secrétaire a indiqué que l'équipe du projet, maintenant qu'elle a résolu le problème du disque dur, peut désormais concentrer ses efforts sur la question des communications de passerelle à passerelle. Toutefois, il faudra encore résoudre un certain nombre de problèmes liés à la sécurité, en particulier dans le cas où un office dispose d'un accès séparé à l'Internet qui permette à un utilisateur d'accéder au WIPONET. Le Secrétariat a entrepris de résoudre ces problèmes avec la société IBM avec laquelle il négocie actuellement un contrat couvrant les travaux techniques relatifs à la sécurité. Étant donné les besoins continus de communications de passerelle à passerelle, il apparaît que cette question relève davantage de l'exploitation du réseau que du domaine de l'étude des projets. Ces différents problèmes devraient être résolus avant la fin de 2003.

13. Le Secrétaire a indiqué en outre que, en ce qui concerne la question des frais afférents au WIPONET, le chiffre cité traitait essentiellement des coûts de traitement des opérations à IBM. Cette somme comprend aussi, cependant, un montant minimal pour le service d'assistance de la SITA, les frais de communication au titre des 30 heures d'accès à l'Internet financées par l'OMPI pour les offices reliés au réseau de la SITA et les frais de location de matériel.

14. La délégation de la Zambie, parlant au nom du groupe africain, a invité le Secrétariat à faire le point du projet et demandé des informations sur rapportant plus spécialement au déploiement du WIPONET dans la région Afrique. Elle a aussi demandé des renseignements sur la pérennité du réseau à long terme. Le Secrétariat a fourni les informations demandées et encouragé les États membres à utiliser le plus possible le service d'assistance du WIPONET afin que le personnel des offices soit à même d'assurer et d'optimiser l'usage du réseau par ces derniers.

15. En réponse à l'intervention de la délégation du Royaume-Uni mettant l'accent sur l'importance de mettre au point les liaisons éventuelles entre WIPONET, Patnet et Trinet avant d'accroître les ressources consacrées au développement des communications interpasserelles, le Secrétaire a convenu que ces liaisons assureraient les canaux de communication nécessaires entre les offices qui nient la nécessité des communications entre passerelles avec le WIPONET pour certains offices.

16. La délégation de l'Allemagne a dit comprendre que le WIPO NET, en tant qu'infrastructure d'information mondiale, doit être relié à tous les offices, quelle que soit leur taille. À cet égard, elle a demandé des précisions quant au raccordement possible du WIPO NET à Patnet, qui revêt un intérêt particulier pour les actuels et futurs pays membres de l'Union européenne.

17. En réponse aux questions concernant les possibilités de raccordement du WIPO NET à d'autres réseaux, le Secrétaire a rappelé que ce point a fait l'objet d'un compte rendu lors d'une réunion tenue récemment à Tokyo entre l'Office européen des brevets (OEB), l'Office japonais des brevets (JPO), l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et l'OMPI. Cette réunion avait pour objet l'étude des possibilités de raccordement du WIPO NET, de Patnet (réseau entre l'OEB et ses membres) et de Trinet (réseau des offices de la coopération trilatérale : Japon, OEB, USPTO et OMPI). Ce dernier va bientôt passer à la technologie Internet. L'OMPI, qui est responsable de l'équipe d'experts ad hoc créée lors de cette réunion, a été chargée d'élaborer un plan de raccordement des réseaux et estime que le travail de planification de l'équipe d'experts ne devrait pas prendre très longtemps. Ce plan a pour objet de permettre à tout utilisateur d'un des réseaux de naviguer entre eux - c'est-à-dire d'avoir accès aux services de façon transparente. La phase de planification aboutira aussi à une recommandation sur le montant du budget requis pour achever les travaux, et le Secrétaire s'est engagé à établir un rapport sur l'état d'avancement des travaux pour la prochaine réunion du SCIT plénier, en juin 2003.

18. La délégation de l'OEB a émis le rapport verbal de la réunion de Tokyo et a ajouté que les utilisateurs de Patnet ne sont pas toujours satisfaits de l'Internet et que d'autres solutions ont été mises en place en fonction des exigences. L'OEB, l'USPTO et le JPO s'attachent à élaborer un plan concret qui puisse être examiné à la réunion trilatérale qui doit avoir lieu en juin 2003, afin que la question puisse progresser le plus rapidement possible. Cette progression suppose que l'OMPI garantisse les échanges de données entre ses propres systèmes, à savoir WIPO NET, PCT-SAFE et IMPACT, et que les interfaces nécessaires entre les systèmes soient disponibles.

19. Le Secrétaire a donné à la réunion l'assurance que l'OMPI, pour sa stratégie d'effectuer toutes les opérations de commerce électronique de l'Organisation sur le WIPO NET. Cela n'est pas le cas pour l'instant tant donné que certains systèmes sont toujours exploités au Centre international de calcul (CIC), mais il est prévu de transférer les mécanismes d'échange de données sur le WIPO NET dès que ce sera possible.

20. La délégation des États-Unis d'Amérique a convenu, avec les précédents intervenants, qu'il est nécessaire d'encourager et de promouvoir davantage l'utilisation du WIPO NET. Elle a demandé au Secrétaire de donner aux participants des renseignements sur le volume des données échangées sur le réseau et sur les paramètres de mesure de l'utilisation effective du système. Elle a aussi demandé des renseignements sur le recours au centre IBM et des prévisions sur l'accroissement de charge et les frais de transaction individuels pour l'avenir. En ce qui concerne la promotion du réseau, cette délégation a demandé comment celle-ci s'effectuerait et sur quelle durée. Elle s'est aussi interrogée sur les facteurs déterminants à prendre en considération pour conclure au caractère opérationnel du réseau.

21. Le Secrétaire a répondu que la question des paramètres est en cours d'examen en collaboration avec IBM. Malheureusement, comme le réseau est sécurisé, il n'est pas possible de suivre le volume ou le contenu du trafic. Cependant, certaines applications permettent déjà de transférer des gigaoctets de données par semaine à partir d'un serveur FTP.

Étant donné que la formation n'a commencé qu'en avril 2002, l'utilisation qui est faite du réseau devrait se développer très prochainement; en effet, des groupes de discussion ont par exemple déjà été créés et des offices de propriété intellectuelle demandent de l'aide pour construire des sites Web. La création d'une foire aux questions (FAQ) et la construction d'une base de données des questions des utilisateurs sont aussi à l'étude avec le concours du bureau d'assistance de la SIT A. En ce qui concerne les frais de transaction, il est impossible de citer des chiffres étant donné que le WIPO NET n'a pas encore permis de définir la notion de transaction. Un projet de promotion de l'utilisation du WIPO NET est en cours d'élaboration avec l'étroite collaboration du secteur de la coopération pour le développement, où plusieurs activités sont envisagées pour 2003, là encore pour favoriser l'utilisation du WIPO NET dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés. Enfin, en 2003, une étude indépendante est prévue au sujet du soutien à long terme du WIPO NET, afin de permettre de déterminer si les opérations doivent ou non continuer à être entièrement ou partiellement sous-traitées, ou si elles doivent au contraire être intégralement réalisées en interne.

22. La délégation de la France a dit regretter que la documentation française destinée à la réunion n'ait pas été disponible à temps pour en permettre l'examen détaillé. En ce qui concerne le WIPO NET, elle a rappelé la nécessité d'assurer la sécurité du réseau et des divers offices qui y sont reliés, soit directement soit par l'intermédiaire d'autres réseaux tels que Patnet.

23. La délégation du Canada a évoqué une intervention antérieure soulignant la nécessité de sécuriser les transmissions entre les divers réseaux des États membres. Les modalités d'intégration des divers systèmes de l'OMPI (WIPO NET, IMPACT et PCT-SAFE) alors qu'un raccordement à Patnet et Trinet est désormais envisagé sont toujours pas claires. Cette délégation a aussi rappelé la nécessité de modifier le système d'établissement de rapports sur l'état d'avancement des projets; il serait préférable que les rapports internes de l'OMPI soient mis à la disposition des États membres, à condition qu'ils soient suffisamment détaillés et remis en temps voulu pour pouvoir être utilisés aux fins de la planification de l'automatisation de chacun des offices de propriété intellectuelle. Enfin, la délégation du Canada a demandé le barème des prix d'IBM, compte tenu notamment de l'importante augmentation potentielle du nombre d'utilisateurs du WIPO NET une fois que le réseau sera relié à Patnet ou Trinet.

24. Le Secrétaire a répondu que le contrat conclu avec IBM prévoit des frais fixes, reposant cependant sur un certain nombre d'hypothèses; l'une d'elles est que le réseau soit configuré pour 2000 utilisateurs. L'accroissement du nombre d'utilisateurs aurait par conséquent une incidence sur les frais, de même d'ailleurs que le raccordement de nouveaux utilisateurs par l'intermédiaire d'une passerelle.

25. La délégation de la Ligue des États arabes et la délégation de l'Égypte ont demandé au Secrétaire d'étudier, au-delà des questions budgétaires, la possibilité de mettre à disposition une version en langue arabe du WIPO NET.

26. La délégation des États-Unis d'Amérique a appuyé l'intervention de la délégation du Canada préconisant une amélioration sensible de l'information mise à la disposition des États membres au sujet des projets de l'OMPI. Cela ne ferait que le seul moyen pour les États membres de s'assurer que leurs propres projets d'automatisation sont conçus de manière à tenir dûment compte des activités de l'OMPI. Par ailleurs, il est nécessaire de disposer d'un

mécanisme qui permette aux délégués de suivre l'élaboration de paramètres de mesure propres au WIPO NET et l'évolution du réseau vers des applications de gestion des opérations. Cela permettrait alors de livrer à l'activité éminemment importante consistant à évaluer et réévaluer les besoins des parties prenantes.

27. En réponse à la question de la délégation du BBM concernant l'utilisation du WIPO NET dans le domaine des marques, le Secrétariat a précisé une déclaration antérieure, selon laquelle la diffusion régulière des mises à jour et corrections nécessaires du système sur CD-ROM par la SIT A pourrait permettre de transporter le logiciel d'application, par exemple un logiciel relatif aux marques actuellement déployé par la Division de l'automatisation des offices de propriété intellectuelle de l'OMPI.

28. La délégation de l'Australie a partagé le point de vue de plusieurs autres délégations en ce sens qu'elle est aussi dépendante de certains systèmes de l'OMPI pour ses propres projets d'automatisation. Un certain nombre de questions concernant la sécurité, la capacité et les communications interpasserelles revêtent un intérêt particulier. Cette délégation a donc partagé le souhait du comité permanent d'obtenir davantage de précision et de transparence quant à la planification des activités de l'OMPI consacrées aux techniques de l'information ainsi que dans les rapports sur l'état d'avancement des projets. Cela revêt une grande importance pour cette délégation et pour tous les États membres, qui pourraient ainsi mieux tirer parti des projets de l'OMPI. Cette même délégation est aussi prononcée en faveur d'un mécanisme formel qui permette au SCIT de recenser de nouvelles possibilités et de futures applications pour le WIPO NET.

29. La délégation des États-Unis d'Amérique a proposé au groupe de travail qu'une équipe d'experts soit créée afin de recenser les nouvelles possibilités et les futures applications pour le WIPO NET.

30. Avec l'appui de plusieurs délégations, l'ITPWG a convenu d'instituer une équipe d'experts pour étudier l'utilisation des systèmes informatiques de l'OMPI à profit des activités fondamentales des États membres dans ce domaine. L'équipe d'experts a été invitée en particulier

a) à déterminer les besoins des États membres de l'OMPI sur le plan de la procédure et sur les plans technique et fonctionnel afin de permettre de tirer partie au maximum des systèmes informatiques de l'OMPI; et

b) à étudier l'intégration des fonctionnalités des systèmes informatiques de l'OMPI (PCT-SAFE, IMPACT, WIPO NET) ainsi que l'échange d'informations et de données entre les systèmes informatiques de l'OMPI et les systèmes informatiques des États membres.

31. L'équipe d'experts mènera ses travaux par voie électronique et présentera ses conclusions au plus tard en novembre 2003, afin qu'elles puissent être examinées par l'ITPWG à sa prochaine réunion, en février 2004.

32. Les États membres ont été invités à faire connaître aux responsables de l'équipe d'experts, pour le 31 mars 2003 au plus tard, le nom de leurs représentants à cause de cette équipe.

33. La délégation des États-Unis d'Amérique a été nommée responsable de l'équipe d'experts.

34. En conclusion du débat sur ce point, plusieurs délégations ont souligné la nécessité de rendre compte au SCIT de tous les projets informatiques de l'OMPI, y compris ceux qui sont mis en œuvre sous l'égide de la Division de l'automatisation des offices de propriété intellectuelle.

35. *L'ITPWG a pris note du contenu du document SCIT/ITPWG/2/2.*

Point 5 de l'ordre du jour : état d'avancement du projet IMPACT
(document SCIT/ITPWG/2/3)

36. Présentant le document SCIT/ITPWG/2/3, le Secrétariat a donné l'aperçu ci-après de l'état d'avancement du projet en mettant l'accent sur les résultats obtenus, les informations reçues des utilisateurs, les étapes ultérieures et les besoins futurs.

37. Le projet ne dépasse pas le budget imparti de 40 millions de francs suisses et a débouché sur plusieurs réalisations majeures. Le bureau de numérisation intermédiaire du PCT a été établi en septembre 2001 et a permis d'économiser depuis lors quelque 500 à 600 kilos de papier à traiter et à expédier par semaine. Quatre grands offices de propriété intellectuelle (l'Office européen des brevets et les offices de brevets des États-Unis, d'Amérique, du Japon et de la République de Corée) reçoivent désormais tous les documents de priorité sur DVD. La numérisation des documents a été étendue à toutes les brochures PCT, aux versions corrigées des brochures déjà publiées, aux déclarations selon l'article 4.17, aux rapports d'examen préliminaire international, aux traductions dans les langues autres que l'anglais et aux documents de priorité.

38. Le système de communication du projet IMPACT est un dispositif modulable pour l'échange électronique de données et de documents entre le Bureau international et les offices de propriété intellectuelle, ce qui contribue aussi à réduire le volume de papier traité et expédié. Le système de communication IMPACT comprend deux parties : la communication systématique et la communication spécifique. Le système de communication systématique a été livré à l'équipe chargée du système du PCT en juillet 2002 pour les essais de réception et il est à présent opérationnel, de sorte que toutes les brochures sont préparées à la publication à l'aide du système IMPACT. Quatorze offices de propriété intellectuelle utilisent actuellement la communication systématique. Le système permet de diffuser les documents sur papier, sur CD-ROM et sur DVD. Le système de communication spécifique, qui a été livré à l'équipe chargée du système du PCT en septembre 2002, est à présent opérationnel et est en phase d'installation dans les offices de propriété intellectuelle. En ce qui concerne le module relatif au Bureau international agissant en tant qu'office récepteur (RO/IB), le cahier des charges a été établi au printemps 2002; il n'a toutefois pas pu être signé car les travaux de mise au point définitive de la structure opérationnelle ne sont pas encore achevés, ce qui retarde le lancement de la phase RO/IB.

39. Outre le module RO/IB, les travaux de conception relatifs au projet IMPACT seront achevés d'ici la fin du mois de mars 2003, avec la livraison au PCT du système d'automatisation pour le Bureau international (IB). À l'issue des essais de réception, le système IB sera installé progressivement jusqu'à la fin de l'année 2003. Ce système permet à l'OMPI de faire face à l'accroissement des demandes déposées en vertu du PCT et de maîtriser l'augmentation des effectifs tout en favorisant le traitement électronique des demandes selon le PCT.

40. En ce qui concerne le calendrier global du projet, l'exécution du projet IMPACT devait prendre 36 mois et s'achever en décembre 2002. À la fin du premier semestre 2002, il a été nécessaire de porter le délai d'exécution du projet à 39 mois compte tenu de plusieurs problèmes, tels que la faillite de l'un des principaux sous-traitants et le départ de plusieurs concepteurs de premier plan. Pour conclure son exposé, le Secrétariat a souligné l'importance de la gestion des attentes, de la mobilisation des compétences nécessaires et de la gestion des changements. Dans ce dernier cas, l'un des points positifs du projet tient dans le fait que le PCT a été restructuré afin d'être en mesure de recevoir le nouveau système.

41. En réponse aux préoccupations de la délégation du Japon sur la question de savoir si le système IMPACT pourra effectivement recevoir les dépôts de demandes PCT en caractères japonais à partir de janvier 2004, le Secrétariat a indiqué que le module de réception des données a été partiellement testé et qu'il est prêt pour la réception des données électroniques. Toutefois, la mise au point définitive des modalités relatives à certains types de caractères, comme le japonais et le coréen, appelle un complément d'étude. Une fois cette question réglée, le module de réception des données entrera officiellement en phase d'essai.

42. La délégation du Portugal a remercié le Secrétariat de son exposé et a demandé si le projet IMPACT est censé remplacer le système SPIDI pour l'échange des données.

43. Le Secrétariat a répondu que les systèmes de communications systématique et de communications sur demandes ont été adaptés aux besoins des offices de propriété intellectuelle en matière d'échange de données et que des discussions bilatérales pourront se tenir afin d'examiner les besoins des offices au cas par cas. Les offices de propriété intellectuelle seront invités à se mettre en rapport avec le Secrétariat dès que la circulaire annonçant la mise en service des deux nouveaux systèmes de communication du projet IMPACT aura été diffusée.

44. La délégation du Canada a soulevé la question de l'établissement des rapports sur les projets en indiquant que le nombre de précisions données dans le rapport verbal du Secrétariat ne figurent pas dans les rapports écrits reçus jusqu'ici, s'agissant notamment de raisons expliquant le retard du projet. C'est manquant d'information fait que les délégués sont arrivés à la réunion sans être suffisamment informés pour prendre des décisions en connaissance de cause. La délégation s'est déclarée favorable à la ventilation du projet en modules plus faciles à gérer mais a souhaité disposer de davantage d'informations sur les délais et les budgets relatifs aux différentes options concernant les améliorations futures susceptibles d'être apportées aux systèmes du PCT. Enfin, la délégation a demandé des précisions sur la question de savoir si le retard accusé par le module RO/IB risquait d'entraîner un dépassement du budget du projet ou une réduction de portée.

45. En ce qui concerne le système RO/IB, le Secrétariat a indiqué qu'il n'en doutait pas, dès que le cahier des charges aura été approuvé par le PCT, le module pourra être livré à brève échéance et à moindre coût, conformément au scénario proposé dans le cadre du projet IMPACT. Cela étant, si le module devait être mis en œuvre seulement après la dissolution de l'équipe chargée du projet IMPACT, la responsabilité de travaux incombait alors à l'équipe chargée de la maintenance du système, à moins que le module RO/IB ne dépasse le champ de ses compétences, auquel cas une nouvelle équipe de conception devrait être constituée, ce qui entraînerait des coûts considérables.

46. Ladélégationdel'Australieainsisté surlanécessitédedisposerderapportsplus détaillésetplustransparentssurlesprojetsset'stassociéeauxpréoccupations exprimées concernantlesmesuresrestantàprendre pourmettreenœuvrelesdeuxmodulesde communicationetlemoduleRO/IBetsurlanécessitéd'intégrerlessystèmesIMPACTet PCT-SAFE.Elleaégalementsoulevéuncertainnombredequestionsspécifiquesconcernant leprojetIMPACT :lecoûtetlecalendrierdelamiseenœuvredumoduleRO/IBont -ilsfait l'objetc'd'uneévaluationdanslecasoùilseraitdécidédépoursuivrelestravaux; dans combien detempspeut -onescompterlamiseenplaced'unevéritablecommunication électronique(sanssupportmatériel);etcommentlesquestionsrelativesàl'intégrationentre lesdifférentsprojets(WIPO NET,IMPACTetPCT -SAFE)sont -ellesprisesenconsidération danslecadredesprojetssetstructuresexistants?
47. LeSecrétariatafaitobserverqu'aucuneressourcen'estprévuepourl'exécutiondu projetaprès mars 2003.Celaétant,lesdeux systèmesdecommunication sontengrande partieopération nelsetlestravauxrelatifsàl'interfaceexterne,quipermettraauxofficesde propriétéintellectuelled'obtenirlesdonnéesdirectementaumoyendusystèmeIMPACT, sontdéjàbienavancés.L'intégrationaveclesystèmePCT -SAFEestuneprioritéet, bien que lesdeux domainesd'activitéssoientdistincts,ilexisteuneformedecoordinationetde coopérationentrelesdeux équipesdeprojet.
48. LadélégationduCanadaarépétéquetouslesprojetsdel'OMPIrelatifsauxtechniques del'informa tiondoiventêtreintégrés,nonseulementsurleplaninternemaiségalementsurle planexterne,aveclessystèmesdesofficesdepropriétéintellectuelle.
49. Enréponse,leSecrétariatacitécommeexempléd'intégrationl'accordsurlesnorm es relativesaudépôtélectroniquefigurantdansl'annexe Fdesinstructionsadministrativesdu PCT,quiferaduWIPO NETuneplate -formed'intégrationdepremier plan.
50. LadélégationdesÉtats -Unisd'Amériqueaindiquéqu'elleétablit sespr opresprévisions enmatièrederéalisationsetd'intégrationetasoulignéque,sileprojetPCT -SAFEpeut permettreàl'OfficedesbrevetsdesmarquesdesÉtats -Unisd'Amérique'd'accélérerses plansenmatièrededépôtélectronique,l'intégrationdesprojetsIMPACTetPCT -SAFEsera essentiellepourréduireleseffortsdéployésparcetofficepourextraireetformaterles documentsetleséchangerparvoieélectroniqueavecl'OMPI.Celaétant,ladélégationadit nepassavoिरprécisémentpourquoi,àl' origine,leSecrétariataprivilégiélaconceptionde deux systèmesdistinctspourl'automatisationduPCTetledépôtélectroniqueaulieudefaire appelàunintégrateurdesystèmespourcoordonnerlesactivitésrelativesauxdeux projets. Unetellestr atégienécessiteunebonnegestiondeprojetsdelapartdel'OMPIetenforce l'importancedelafournitureauxÉtatsmembresderapportsréguliersetdétaillésurl'état d'avancementdestravaux.
51. Enréponse,leSecrétariatarappelélagen èsededeux projetsetlesraisonsdesécurité, devisibilité, detransparenceetdeprioritéqui ontmotivéleurscission.Comptetenudela bonnecommunicationinterneauseinduSecrétariat,iln'yaucuneraisonqueles deux projetsnesoientpasmen ésàbien,euégardnotammentaufaitqu'ilsvisentdesobjectifs etdesutilisateursdifférents.LeSecrétariatseferaparaillleursunplaisirdemettreàla dispositiondesÉtatsmembrestouslesscénarios,rapportsetplansd'essai concernantla questiondel'intégration.

52. En réponse à une question de la délégation de l'Office européen des brevets (OEB) sur la question de la consultation des dossiers et de leur mise à la disposition du public pour consultation dans le cadre du projet IMPACT, le Secrétaire a rappelé que cette question est en cours d'examen avec le Bureau du PCT.

53. Pour conclure sur ce point, la délégation du Canada a demandé au Secrétaire des précisions sur le nombre d'offices de propriété intellectuelle recevant des DVD au titre du projet IMPACT. Il a été confirmé que trois ou quatre offices ont écrit au Bureau international pour renoncer à leur droit de recevoir les communications sur papier.

54. *L'ITPWG a pris note du contenu du document SCIT/ITPWG/2/3.*

Point 6 de l'ordre du jour : état d'avancement du projet PCT -SAFE (document SCIT/ITPWG/2/4)

55. Présentant le document SCIT/ITPWG/2/4, le Secrétaire a rappelé que les deux objectifs du projet, à savoir l'adoption d'un norme relative au dépôt électronique des demandes selon le PCT et l'établissement d'un système de dépôt et de traitement électronique sur la base du logiciel PCT -EASY. Le projet se décompose en quatre volets techniques principaux : l'éditeur, le système auteur, PCT -SAFE, le client PCT -SAFE, qui est une version améliorée du logiciel PCT -EASY, les services d'infrastructure à clé publique (ICP) et le serveur de réception, qui fait fonctionner le module officier récepteur. Le plan de projet de haut niveau publié en août 2001 prévoit deux phases, dont la première (la phase dite pilote ou de validation) a pris environ quatre mois de retard et devrait à présent débiter en février 2003. La deuxième phase du projet est toujours dans le temps car il est prévu de combler une partie du retard en accélérant la phase pilote.

56. Le Secrétaire a aussi rappelé que la première demande dans le cadre du projet pilote a été déposée en novembre 2002. Au cours de cette phase pilote, des utilisateurs sélectionnés (42), représentant un éventail d'entreprises privées et de cabinets de conseils en brevets ainsi que de régions géographiques, utiliseront le logiciel client PCT -SAFE pour déposer des demandes sous forme électronique, normalement par l'intermédiaire de l'Internet, ou alors sur des supports matériels, mais uniquement avec le module RO/IB. Les utilisateurs désignés pour la phase pilote ont reçu une formation à l'une des trois sessions tenues à la fin de l'année 2002 à Genève, Washington et Tokyo. Des certificats numériques simplifiés ont été envoyés à tous les participants de la phase pilote; le serveur est installé et opérationnel et a fait l'objet d'essais de sécurité. En ce qui concerne la coopération avec les autres offices, le Secrétaire est félicité de la qualité de la coopération offerte par l'OEB, qui a mis son logiciel et ses compétences au service du projet. Grâce au module d'extension de l'OEB pour le PCT, l'architecture client est telle que l'extension est activée lorsqu'un utilisateur sélectionné a procédé au PCT, ce qui permet à l'OEB et à l'OMPI d'assurer en commun la maintenance et le développement du produit. Le serveur nouvelle version fourni par l'OEB est également beaucoup plus riche en fonctionnalités et mieux adapté aux exigences du PCT.

57. Le Secrétaire a également rappelé aux délégués que le logiciel sera mis à la libre disposition des États membres et des déposants; l'éditeur et le client seront gratuits et pourront être téléchargés à partir du site Web du PCT -SAFE; le logiciel serveur récepteur sera mis à la disposition de tous les offices récepteurs du PCT qui en feront la demande; et il sera possible d'obtenir par le site Web de l'OMPI un certificat simplifié qui est également

prévu de mettre à disposition par le WIPO NET. En outre, le Secrétariat a également fait part de son intérêt pour une participation à une forme de bibliothèque de logiciels et œuvre déjà avec l'OEB à l'élaboration d'un tel mécanisme. En ce qui concerne une version du PCT-SAFE à l'intention des entreprises, des contacts ont été pris avec des fournisseurs de logiciels de gestion des brevets afin de déterminer s'ils sont intéressés par l'installation du logiciel PCT-SAFE dans leur propre environnement, ce qui leur permettrait d'offrir une solution multi-utilisateurs plus intégrée dans le segment du marché où se trouvent leurs clients.

58. La délégation de la République de Corée a demandé plus d'informations sur la phase pilotedu projet et a posé la question des avoirs s'il en niveau élevé de réutilisation des éléments donnera lieu à des économies budgétaires.

59. Dans sa réponse, le Secrétariat a expliqué que la phase pilote consiste essentiellement en une validation de principe et que l'OMPI sera heureuse de publier les résultats des essais, les cas de figure et les scripts utilisés au cours de cette phase pilote. Cela a déjà été fait pour les offices de la coopération trilatérale et peut facilement être étendu à tous les États membres. Concernant le budget, comme l'exercice biennal est qu'à mi-parcours, il est trop tôt pour déterminer les économies sur le plan financier, bien qu'il soit prévu d'en réaliser. Toutefois, il est important de noter que la plupart des dépenses relatives au projet ont été affectées au recrutement de l'équipe de base et qu'il est peu probable que ces données changent, quelque soit le niveau de réutilisation des éléments.

60. La délégation de l'OEB a pris la parole en vue de formuler des observations sur la vigueur de la coopération et le degré d'harmonisation avec l'OMPI. Un mémorandum d'accord portant sur le logiciel serveur est en cours d'élaboration, ce qui permettra à l'OEB de prendre en charge le client ou le module d'extension du PCT dès qu'il deviendra opérationnel et de le tenir à jour par l'intermédiaire du PCT-SAFE. S'agissant de la bibliothèque de logiciels, l'OEB a décidé de rendre son logiciel *epoline* entièrement gratuit pour ce qui concerne le dépôt électronique. Enfin, l'OEB a rappelé au Secrétariat la nécessité de prendre tous les systèmes de dépôt électronique en considération dans le cadre de l'amélioration de la fonctionnalité du dépôt en ligne selon le PCT.

61. En réponse à une question de la délégation du Royaume-Uni relative à l'évolution future du système de dépôt en ligne et des aspects en considération dans le mémorandum d'accord entre l'OMPI et l'OEB, le Secrétariat s'est réjoui d'indiquer que l'initiative de l'OEB relative à la bibliothèque de logiciels signifie que la coopération future sera assurée et se déroulera dans un environnement plus riche en matière d'innovations.

62. La délégation de l'Espagne a demandé si le mémorandum d'accord entre l'OMPI et l'OEB assure la compatibilité des deux projets relatifs au dépôt électronique (*epoline*/eOLF pour l'OEB et PCT-SAFE/PCT-EASY pour l'OMPI), notamment en ce qui concerne les versions de mise à jour ou, au contraire, si la responsabilité du maintien de la compatibilité entre les deux systèmes incomberait à l'OEPM (Office espagnol des brevets et des marques).

63. Le Secrétariat a rassuré les représentants de ces offices de propriété intellectuelle ayant actuellement des liens avec le système *epoline* en leur indiquant que la question relative aux versions du module d'extension du PCT-SAFE ou du PCT sera réglée grâce à une coordination directe avec l'OEB. Pour un État membre non européen souhaitant participer au dépôt électronique et utiliser le système *epoline*, la responsabilité de la coordination entre les systèmes incombera à l'OMPI.

64. LadélégationdesÉtats-Unis d'Amériqueademandésiladivulgationdesdonnées d'essai pourra être étendue aux essais de sécurité et à tous les autres essais, comme les modules de simulation et les essais de contraintes sur le matériel. 1. Ladélégationaégalement appuyéladéclarationfaiteparladélégationde la Républiquede Coréelonlaquelleelle espèrequedeséconomiesbudgétairespourrontêtréréalisées, comptetenuduniveauelevéde réutilisationdesélémentssetdeséconomiesrationnellesdécoulantduprojet.Elleademandé queleSecrétariatfournisseuneanalysecoûts-avantagesactualiséedesrésultatsobtenus jusqu'iciencomparaisondesplansouestimationsinitiaux,ainsiquedeséconomiesà escompterdesélémentsrestantsduprojet.
65. LadélégationdesÉtats-Unis d'Amériqueaégalementindiquéquel'Officedesbrevets etdesmarquesdesÉtats-Unis d'Amérique metactuellementaupoindesplansenvuede l'éventuellemiseenservice d'uneversionpilotedu logicielPCT-SAFE dèsjuin 2003.Étant donnéquelaphasepilotedulogicielPCT-SAFE del'OMPIdevraittoucheràsontermeen juin 2003, elleasuggéré d'évaluerlapossibilitéde combinerlesdeuxphasespilotesdébutant cemois.Ladélégationaparaitleursinsistésurlanécessité d'intégrerlesprojetsPCT-SAFE, IMPACTet WIPONET.
66. Encequiconcernelesquestionsrelativesàuneanalysecoûts-avantagesetàune comparaisonentrelesrésultatsetlesélémentsdebaseduprojet,leSecrétariatindiquéque certainesdecesactionsontdéjàétéengagéesetserontachevéesdanslecadred'un système d'examenpostérieurdelamiseenœuvreduprojetquiserasoumisauSCITentempsvoulu. LeSecrétariatmettraégalementàdisposition toutes lesdonnéesd'essai, àl'exceptionde cellesrelativesauxessaisdesécuritécomptetenuducaractèreconfidentieldeces informations.
67. LadélégationduJaponadéclaréqu'ellenourritdescraintesàproposd'unretard éventuelduprojet, étantdonnéqu'elleprévoitd'utiliserlePCT-SAFE pourrecevoirles demandesselonlePCTenanglaisdéposéesauprèsduJPO.Cescraintessontpartagéesparle Secrétariatquis'emploieàrespecterlesdélaisdelivraisoncruciauxdulogicielnécessaire aux officesdepropriétéintellectuelle.
68. Ladélégationde la Francea indiquéqu'elleareçusespremiersdépôtsnationauxen janvier 2003etattendsespremiersdépôtsenligneselonlePCTaucoursdela deuxième moitiéde2003.Ellea demandésilSecrétariatprévoitd'étendrelesfonctionsen ligneàd'autresdomainesdelapropriétéintellectuelle,commelesmarques.
69. Ladélégationdel'Allemagneaappuyél'utilisationdesfonctionsenlignepourles marquesetademandésil d'autresdomaines, telsquelesdroitsdepropriétéintellectuelle relatifsauxmodèlesd'utilitéetauxdessinsetmodèlesindustriels, sontégalementenvisagés.
70. LeSecrétariataréponduquesilesnormesétabliespourlePCT-SAFEpeuventsans contesteêtréréutiliséesauxfinsd'autresdépôtsenmatièredepropriétéintellectuelle, elles n'ontétéconçuesàl'originequedanslecadredel'Unionetdel'Assembléedel'Uniondu PCTetquelechampd'applicationduprojetn'estétendouncpasau-delàd'undépôt selonle PCT.
71. Pourconclure,ladélégationduBBMasoulignéquelesexigencesenmatièrede sécuritédansledomainedesmarquessontdifférentesdecellesquisontprescritesdansle domainedesbrevetssetqu'un système d'enregistrementélectroniquedesmarquesexistédéjà auBBM.Lesystèmeconnaîtungrandsuccèscomptetenudufaitque, six moisaprèsavoir

été ouvert aux agents de marques, 30% des enregistrements ont été reçus par voie électronique. Cela s'est élevé à 50% depuis que le système a été ouvert aux déposants individuels, environ quatre mois auparavant. Le succès des systèmes s'explique en partie par le fait que les exigences en matière de sécurité sont plus simples que les prescriptions relatives à un dépôt de brevet.

72. *L'ITPWG a pris note du contenu du document SCIT/ITPWG/2/4.*

Point 7 de l'ordre du jour : état d'avancement du projet Classification Automated Information System (CLAIMS) (document SCIT/ITPWG/2/5)

73. Présentant le document SCIT/ITPWG/2/5, le Secrétaire a rappelé aux délégués que, bien qu'il soit probable que le processus de réforme de la CIB se poursuive pendant un certain temps, le projet CLAIMS devrait être achevé à la fin de 2003. Le système de classement de la CIB contient actuellement quelque 70 000 entrées et, après la réforme, sera doté d'un petit niveau de base contenant 20 000 entrées stables combiné à un niveau plus élevé conçu sur le modèle de la classification des États-Unis d'Amérique, qui est actualisée en permanence. La réforme vise à établir une base de données centrale pouvant être consultée à partir d'un niveau plus élevé. Le projet CLAIMS lui-même est axé sur quatre objectifs : classement automatique, traduction assistée par ordinateur ou assistance sur le plan linguistique, mise au point de didacticiels CIB et appui à la réforme de la CIB conformément aux besoins ponctuels des milieux intéressés par cette réforme. Des problèmes ont été posés par les systèmes de traduction, mais ils étaient prévus et un certain succès a été enregistré. Concernant les didacticiels CIB, un logiciel gratuit a été utilisé pour leur mise au point, ce qui s'est révélé d'un bon rapport coût-efficacité. Le système a été élaboré à la fin de 2002 et il est actuellement procédé à la saisie des données.

74. Le Secrétaire a accompli davantage de progrès grâce à l'utilisation de méthodes telles que le développement rapide des applications. Il a donné un aperçu des résultats intermédiaires visés dans le cadre du projet CLAIMS en ce qui concerne l'amélioration des liens établis avec le système, par exemple avec la base de données centrale, la fourniture d'une aide pour la traduction en français d'un niveau plus élevé de la CIB grâce à l'utilisation d'un mémoire de traduction et l'élaboration de didacticiels CIB interactifs.

75. La délégation des États-Unis d'Amérique a demandé des précisions sur la date indiquée pour l'achèvement des essais, à savoir la fin du mois de mars 2003.

76. Le Secrétaire a répondu que, compte tenu de la mise à disposition de nouvelles données, les essais poursuivront pendant une période d'environ un mois afin d'améliorer la qualité de la base de données.

77. *L'ITPWG a pris note du contenu du document SCIT/ITPWG/2/5.*

Point 8 del'ordre du jour : état d'avancement du projet Administrative Information Management System (AIMS) (document SCIT/ITPWG/2/6)

78. Le Secrétariat a fait une présentation détaillée du projet AIMS. Cette présentation était divisée en quatre grandes parties : objectifs, portée, avantages escomptés et situation actuelle du projet. Le projet AIMS vise à remplacer le système financier vieillissant de l'OMPI et à substituer au système de suivi budgétaire actuel un système plus moderne et intégré. Ce projet permettrait de rationaliser les processus qui en dépendent, à savoir, essentiellement, les processus financiers, les comptes rendus de gestion financière et les processus de contrôle budgétaire. En mettant en œuvre le projet AIMS, l'OMPI escompte des gains de productivité dans tout le secteur du budget et des finances, ainsi qu'une amélioration qualitative et visible dans les comptes rendus de gestion financière de l'Organisation. Ils'agira, en définitive, d'un système souple permettant de mieux s'adapter à l'évolution des processus, et d'une structure de contrôle financier. Dans sa conception, le projet AIMS a été imaginé comme une plateforme destinée à l'extension et au groupement futurs de tous les systèmes administratifs comme les ressources humaines, les achats, etc.

79. En ce qui concerne son évolution, le Secrétariat a précisé que le projet a démarré le 1^{er} janvier 2002 et, suite à une évaluation approfondie de solutions possibles, l'OMPI a choisi le logiciel PeopleSoft pour les modules financiers et budgétaires, en septembre 2002. Malgré des retards observés à un niveau de certaines activités, la date fixée pour l'achèvement reste juin 2004.

80. La délégation des États-Unis d'Amérique a demandé des précisions sur les méthodes utilisées pour le projet et ses résultats intermédiaires, notamment en ce qui concerne les aspects relatifs au remplacement du système FINAUT actuel de la Division des finances.

81. En réponse, le Secrétariat a déclaré que la méthode utilisée pour la modélisation des processus est une méthode standard faisant appel à des outils tels que Visio pour les processus documentaires et la traduction des besoins opérationnels en spécifications logicielles. Le projet fait aussi appel à l'outil décisionnel de Gartner Group pour traduire les exigences en une liste de prescriptions logicielles aux fins du processus d'évaluation. En ce qui concerne la phase d'exécution, le projet utilisera la méthode proposée par le fournisseur qui aura été retenue pour la mise en œuvre des modules PeopleSoft. Le Secrétariat a aussi confirmé que le projet AIMS remplacera le système financier actuel, FINAUT.

82. La délégation des États-Unis d'Amérique a demandé un complément d'informations sur les mesures qui seront prises à l'avenir en vue d'un système complet de planification des ressources d'entreprise (ERP) pour l'OMPI.

83. Le Secrétariat a indiqué qu'il est hautement prioritaire de remplacer le système financier central pour, ensuite, en fonction des besoins, étendre le système ERP à d'autres secteurs.

84. En réponse à une question de la délégation du Canada qui demandait des renseignements supplémentaires sur le budget du projet, le Secrétariat a confirmé que celui-ci ne devrait pas dépasser les ressources approuvées. Cela est en effet rendu possible par un certain nombre de facteurs, notamment le prix négocié du logiciel et le fait que l'OMPI a constitué une équipe interne de consultants et de fonctionnaires aux fins de la réalisation de ce projet.

85. Ladélégationdu Royaume-Uniaémisdesdoutesquantàlapossibilité d'acheverle projetàladateprévue dejuin 2004,étantdonnéquelaphasedeconception n'estpasencore terminée.
86. LeSecrétariat aconfirmé qu'àlafindelaphasedeconception,ilyaauraune revalidationduplaninitialetqu'àcestadesdatesdéfinitivesd'achèvementduprojetseront fixées.
87. LadélégationduCanadaasoulevéunequestionau sujetduprojetFailsafe Organization-wideCustomer -orientedUpgradeableSecure(FOCUS)etdemandépourquoice projet n'apasfaitl'objet d'unrapportdesituation.Elleasuggéréqu'unexamenpostérieurà lamiseenœuvreduprojetsoiteffectuéafind eréunirdesinformationsdétailléessurles enseignementstirés,surlespratiquesrecommandéesetsurlerespectducaendrieretdu budgetduprojet.
88. LeSecrétariatappeléqueleprojet FOCUSconcernelamodernisationdessalles informatiquesinternesdel'OMPIainsiquel'infrastructurederéseaudesbâtimentsdans lesquelslepersonnelde l'Organisationstdéployé.Ilaétéconfirméqueleprojetaété achevédanslecourantde2002encequiconcernesaportéeinitiale,maisques travaux supplémentairesdevrontêtréréalisésen2003danslecadredelarénovationde l'ex-bâtiment OMM,cequireprésenteuninvestissementminime.

89. L'ITPWG a pris note du contenu du document SCIT/ITPWG/2/6.

Point9del'ordredujour : programmerelatifauxtechniquesd'infocommunicationpour l'exercicebiennal2004 -2005

90. LeSecrétariat ainformélegroupedetravailque,enraisonde lapréparationactuelledu programmeetbudgetpourl'exercicebiennal2004 -2005,iln'est paspossiblededonnerdes informationsàcestade.LeSecrétariat aindiquéauxdéléguésqu'unprojetdeprogrammeet debudgetseradisponibleenprévisiondelaréunionduComitéduprogrammeetbudgetqui setiendradu28au30 avril 2003.
91. LadélégationduCanadaademandédesrenseignementssupplémentaires surlestravaux delaDivisiondel'automatisationdesofficesdepropriétéintellectuelleafindededéterminerles secteurssusceptiblesd'intéresserlesofficesquifournissentaussi uneassistanceauxpaysen développement.
92. LeSecrétariat aconfirméquecesrenseignementsserontmisàladispositionduSCIT plénieràsaprochainesession,enjuin 2003,etportésàlaconnaissancedel'ITPWGde manièrepermanente.
93. LadélégationduRoyaume -Uniaaussisoulevéunequestionconcernantleprocessus d'élaborationduprogrammeetbudgetetlamanièredontleSCITpourracontribueràce processus.

94. Le Secrétariat a informé les participants que les discussions qui ont lieu actuellement dans le cadre du groupe de travail feront partie de ce processus par l'intermédiaire du rapport de la réunion. Le projet de programme et de budget sera présenté par le directeur général au Comité du programme et budget, en avril 2003, et à l'Assemblée générale, en septembre 2003. Avant cette réunion, le SCIT plénier se réunira en juin et pourra, s'il le souhaite, rendre compte à l'Assemblée générale de questions relatives aux techniques de l'information.

95. L'ITPWG a pris note du rapport verbal présenté par le Secrétariat, notamment des informations communiquées au sujet du calendrier relatif à la préparation et à l'adoption du projet de programme et budget.

Point 10 de l'ordre du jour : calendrier des activités

96. L'ITPWG a pris note du calendrier provisoire des réunions pour l'année 2004 proposé dans le document SCIT/ITPWG/2/8 et a convenu du calendrier suivant :

23 -27 février 2004 : troisième session du Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (SCIT/ITPWG/3).

97. Le groupe de travail a aussi convenu que la réunion pourra être ramenée à trois jours si le projet de l'ordre du jour le permet.

Point 11 de l'ordre du jour : échange d'informations

98. L'ITPWG a pris note avec satisfaction d'un exposé présenté par l'Office eurasiens des brevets sur son système d'information en matière de brevets : EAPATIS.

Point 12 de l'ordre du jour : adoption du rapport

99. La délégation des États-Unis d'Amérique a fait observer qu'un certain nombre de paragraphes du rapport font état de demandes des délégués en faveur de l'établissement par le Secrétariat de rapports plus ponctuels et plus précis sur l'état d'avancement des projets et a demandé des précisions sur les moyens qui seront mis en œuvre à cet effet. Le Secrétariat a répondu en disant que la question sera portée à l'attention du directeur général et qu'une proposition sera soumise au SCIT plénier à sa prochaine session, en juin 2003. D'ici là, des dispositions seront prises en vue d'apporter les améliorations demandées au mécanisme d'établissement des rapports.

100. En réponse à une question de la délégation des États-Unis d'Amérique sur la date à laquelle les données dont il est question aux paragraphes 48, 55 et 60 seront mises à la disposition des États membres, le Secrétariat a indiqué qu'il n'est pas possible de fixer une date précise mais que tout sera mis en œuvre pour diffuser ces données le plus rapidement possible.

Point 13 de l'ordre du jour : clôture de la session

101. Le Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (ITPWG) du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a adopté le présent rapport.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I/ANNEXI

I.ÉTATS MEMBRES/MEMBER STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États)
(in the alphabetical order of the names in French of the States)

ALLEMAGNE/GERMANY

Rudolf HÜSING, Head of Section "Strategic Duties," German Patent and Trademark Office, Munich

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Andrew GATELY, Manager, IT Enterprise Architecture, IP Australia, Woden

BANGLADESH

Kazi Imtiaz HOSSAIN, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

CANADA

John ROMBOULTS, Technical Architect, Informatics Branch, Canadian Intellectual Property Office, Department of Industry, Hull

Alain HOUDE, Project Office, Patent Branch, Canadian Intellectual Property, Department of Industry, Hull

Quan-Ling SIM, A/Chief, International Affairs, Canadian Intellectual Property, Department of Industry, Hull

CHINE/CHINA

NING Long, Deputy Director General, Automation Department, Patent Office of the State Intellectual Property Office, Beijing

COLOMBIE/COLOMBIA

Luis Gerardo GUZMAN VALENCIA, Ministro Consejero, Misión permanente, Ginebra

COSTARICA

Alejandro SOLANO ORTIZ, Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva

CROATIE/CROATIA

Vesna JEVTIĆ (Mrs.), Information Technology Department, State Intellectual Property Office, Zagreb

Vesna ČERNELČ-MARJANOVIĆ (Mrs.), Head, Information Technology Department, State Intellectual Property Office, Zagreb

ÉGYPTE/EGYPT

Salah Eldin ELSAKKARY, Computer Engineer, Egyptian Patent Office, Academy of Scientific Research and Technology, Cairo

ESPAGNE/SPAIN

Mariano ESTÉVEZ GARCIA, Jefe Servicio de Sistemas Informáticos, Oficina Española de Patentes y Marcas, Madrid

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Frederick SCHMIDT, Administrator, Search and Information Resources Administration, Patent and Trademark Office, Department of Commerce, Washington, D.C.

Dominic J. KEATING, Intellectual Property Attaché, Executive Office of the President, Permanent Mission, Geneva

Brad HUTHER, Senior Advisor to the Under Secretary of Commerce, Patent and Trademark Office, Department of Commerce, Washington, D.C.

Doug BOURGEOIS, Chief Information Officer, Patent and Trademark Office, Department of Commerce, Washington, D.C.

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Alexey GVINEPADZE, Member of the Board, Russian Agency for Patents and Trademarks (Rospatent), Moscow

Marina V. KRYUKOVA (Mrs.), Deputy Director, International Cooperation Department, Russian Agency for Patents and Trademarks (Rospatent), Moscow

FINLANDE/FINLAND

JuhaREKOLA,Head,DevelopmentDivision,PatentsandInnovationsLine,Natio
nalBoard
ofPatentsandRegistration,Helsinki

FRANCE

BernardPINGLIER,chef,Serviceinformatique,Institutnationaldelapropriétéindustrielle
(INPI),Nanterre

GRÈCE/GREECE

MariosBELIBASSAKIS,SecretaryofEconomicandCommercialAffairs,Athens

DaphneZOGRAFOS(Ms.),Advisor,PermanentMission,Geneva

GUATEMALA

AndrésWYLD,FirstSecretary,PermanentMission,Geneva

HONGRIE/HUNGARY

ÁgnesVADÁSZ(Ms.),InformationCounsellor,HungarianPatentOffice,Budapest

INDONÉSIE/INDONESIA

DewiKU SUMAASTUTI(Ms.),FirstSecretary,PermanentMission,Geneva

IwanWIRANATA -ATMADJA,MinisterCounsellor,PermanentMission,Geneva

IRLANDE/IRELAND

DoloresCASSADY(Mrs.),PatentExaminer,PatentsOffice,Kilkenny

ITALIE/ITALY

VittorioRAGONESI,Conse illerjuridique,Ministèredesaffairesétrangères,Rome

JAPON/JAPAN

Toyohide WATANABE, Deputy Director, Information Systems Affairs Division, Trademark, Design and Administrative Affairs Department, Patent Office, Tokyo

Takashi YAMASHITA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Mitsuru SONO, Director, Information Technology Planning Office, Information Systems Affairs Division, Trademark, Design and Administrative Affairs Department, Patent Office, Tokyo

KENYA

Julius Magwaga MAVYA, Computer System Analyst, Kenya Industrial Property Office (KIPO), Nairobi

LITUANIE/LITHUANIA

Elena LIOLIENÈ (Mrs.), Head of Automation Sector, State Patent Bureau, Vilnius

MALTE/MALTA

Tony BONNICI, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

MAROC/MOROCCO

Khalid SEBTI, Premier secrétaire, Mission permanente, Genève

MEXIQUE/MEXICO

Karla Tatiana ORNELAS LOERA (Mlle), Troisième secrétaire, Mission permanente, Genève

Santiago REYNA ORTIZ, Coordinador departamental de desarrollo de sistemas de patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial y por la Tercera, México

NIGÉRIA/NIGERIA

Aliyu Muhammed ABUBAKAR, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

NORVÈGE/NORWAY

TrondSLETVOLD,Head,InformationTechnology,NorwegianPatentOffice,Oslo

FreddySTRØMME N,NorwegianPatentOffice,Oslo

POLOGNE/POLAND

AnnaPALUCHOWSKA(Mrs.),Expert,InformationDepartment,PatentOffice,Warsaw

PORTUGAL

JorgeA.RODRIGUESALVIM,Director,InformationTechnology,NationalInstituteof
IndustrialProperty,Lisbonne

RÉPUBLIQUEDECORÉE/REPUBLICOFKOREA

SONYoung -Sik,Director,InformationDevelopmentDivision,KoreanIntellectualProperty
Office,Taejon

KIMJin,DeputyDirector,InformationPlanningDivision,KoreanIntellectualProperty
Office,Taejon

RÉPUBLIQUETCHÈQUE/CZECHREPUBLIC

VladimirKLOZ,Director,IndustrialPropertyOffice,AdministrationDepartment,Prague

HanaBOKOVÁ(Ms.),HeadofInformationServiceSection,IndustrialPropertyOffice,
PatentInformationDepartment,Prague

ROUMANIE/ROMANIA

BogdanBORESCHIEVICI,Director,NationalCollection,PatentLibrary,ITandServices
Directorate,StateOfficeforInventionsandTrademarks(OSIM),Bucharest

AdrianaRositaATĂŃĂSOAIE(Mrs.),Head,ITSection,StateOfficeforInventionsand
Trademarks(OSIM),Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITEDKINGDOM

GeoffBENNETT,Head,InformationTechnologyServices,ThePatentOffice,Newport

PamTARIF(Mrs.),SecondSecretary,PermanentMission,Geneva

SRILANKA

Himalee ARUNATILAKA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

THAÏLANDE/THAILAND

Supark PRONGTHURA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Kanchana WA NICHKORN (Ms.), Policy Researcher, National Electronics and Computer Technology Center, Bangkok

UKRAINE

Andriy TYMOKHYN, Head, System Analysis and IT Division, State Department of Intellectual Property, Ministry of Education and Science, Kiev

ZAMBIE/ZAMBIA

Edward CHISANGA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

II. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

LIGUE DES ÉTATS ARABES/LEAGUE OF ARAB STATES (LAS)

Mouaki LAMINE, Conseiller, Mission permanente, Genève

BUREAU BENELUX DES MARQUES (BBM)/BENELUX TRADEMARK OFFICE (BBM)

Dick VERSCHURE, Deputy Director, The Hague

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT
ORGANIZATION (EAPO)

Alexander BURTSEV, Chief Specialist, EAPO Dataware Department, Moscow

Vassily TROUBATCHEV, Specialist of Automation Department, Moscow

OFFICE EUROPEEN DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT OFFICE (EPO)

Gérard GIROUD, Principal Director, Documentation/Tools, Rijswijk

Alfred WENZEL, Administrateur principal, Vienne

III. ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES/
INTERNATIONAL NON - GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

GROUPE DE DOCUMENTATION SUR LES BREVETS (PDG)/PATENT
DOCUMENTATION GROUP (PDG)

Ralf H. BEHRENS, Secretary General, Weilder Stadt

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS ET
COMPOSITEURS (CISAC)/INTERNATIONAL CONFEDERATION OF SOCIETIES OF
AUTHORS AND COMPOSERS (CISAC)

François-Xavier NUTTALL, consultant IT, Neuilly -sur-Seine

IV. BUREAU/OFFICERS

Présidente/Chair: Rudolf HÜSING (Germany)

Vice-présidents/Vice-Chairs: John ROMBOUITS (Canada)
Bogdan BORESCHIEVICI (Romania)

Secrétaire/Secretary: Allan ROACH (OMPI/WIPO)

V. BUREAU INTERNATIONAL DEL'ORGANISATION MONDIALE
DELAPROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE(OMPI)/
INTERNATIONAL BUREAU OF THE
WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION(WIPO)

Allan ROACH(directeur,Division desprojetsinformatiques/Director,Information TechnologyProjectsDivision);Colin BUFFAM(chefdeprojetduprojetWIPO NET,Division desprojetsinformatiques/Project Manager,WIPO NETProject,InformationTechnology ProjectsDivision);Chitra NARAYANASWAMY(chefdeprojetduprojetAIMS,Division desprojetsinformatiques/ProjectManager,AIMSProject,InformationTechnologyProjects Division);Michael HELKE(chefde projetduprojetIMPACT,Division desprojets informatiques/ProjectManager,IMPACTProject,InformationTechnologyProjects Division);Gabor KARETKA(chefdeprojetduprojetCLAIMS,Division desprojets informatiques/ProjectManager,CLAIMSProject,InformationTechnologyProjects Division);Neil WILSON(chef,Division desservicesinformatiques/Head,Information TechnologyServicesDivision);Karl KALEJS(chefdesdépôtsélectroniques,Division desprojetsinformatiques/Head,Electronic -FilingUnit, InformationTechnologyProjects Division)

[L'annexeII suit/
AnnexII follows]

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

	<u>Paragraphes</u>
1. Ouverture de la session	5
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents	6- 7
3. Adoption de l'ordre du jour	8
4. État d'avancement du projet WIPONET Voir le document SCIT/ITPWG/2/2.	9 - 35
5. État d'avancement du projet IMPACT Voir le document SCIT/ITPWG/2/3.	36- 54
6. État d'avancement du projet PCT -SAFE Voir le document SCIT/ITPWG/2/4.	55- 72
7. État d'avancement du projet CLAIMS Voir le document SCIT/ITPWG/2/5.	73 -77
8. État d'avancement du projet AIMS Voir le document SCIT/ITPWG/2/6.	78- 89
9. Programme relatif aux techniques d'infocommunication pour l'exercice biennal 2004-2005	90- 95
10. Calendrier des activités Voir le document SCIT/ITPWG/2/8.	96- 97
11. Échange d'informations	98
12. Adoption du rapport	99- 100
13. Clôture de la session	101

[Fin de l'annexe II et du document]